



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Accompagner les Premières Nations au Québec
dans l'atteinte de leurs objectifs en matière
de santé, de mieux-être, de culture et
d'autodétermination.

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller-ère en mieux-être et prévention des dépendances

Poste à temps plein 35 heures/semaine.

Sommaire des responsabilités

Dans le respect la mission, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL, le/la titulaire du poste est responsable de conseiller et de soutenir les communautés et organisations Premières Nations (PN) dans le développement, l'adaptation, l'implantation et l'évaluation de projets et d'initiatives visant la prévention des dépendances ainsi que le mieux-être mental. Également, il-elle contribue au développement des compétences des intervenants des communautés/organisations PN dans son champ d'expertise.

Plus spécifiquement

- Agir à titre de personne-ressource en matière de dépendances (prévention, intervention et traitement) ainsi que de mieux-être mental pour les communautés/organisations PN ainsi que pour l'organisation, en mettant son expertise au service de tous.
- Développer, adapter et implanter, en collaboration avec les communautés/organisations PN, des projets dans son champ d'activité selon les priorités et plans d'action établis.
- Développer les connaissances en santé mentale des intervenants afin de soutenir le développement et l'implantation d'approches préventives dans les communautés et organisations PN.
- Soutenir les intervenants dans les communautés/organisations PN dans l'implantation d'approches préventives en matière de dépendances et de mieux-être.
- Mettre sur pied, coordonner et animer les rencontres de comité/groupe de travail en lien avec différents projets sous sa responsabilité.
- Répondre aux demandes d'aide ponctuelles des intervenants des services sociaux des communautés/organisations PN en offrant des conseils professionnels en lien avec la prévention des dépendances et le mieux-être mental.
- Collaborer au développement et/ou à l'adaptation de programmes et de matériel de formation adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle.
- En collaboration avec le secteur des communications, développer des outils d'information et de sensibilisation efficaces et voir à leur distribution.
- Développer et maintenir un réseau de contacts avec les organisations et partenaires des PN ainsi qu'avec les différents vis-à-vis issus des différents paliers gouvernementaux.
- Développer des relations avec des partenaires clés dans le but d'offrir aux communautés des outils pertinents en matière de santé mentale, de mieux-être et de prévention des dépendances.
- Selon les priorités annuelles, rédiger des projets en utilisant les outils de gestion de projets appropriés et effectuer la ventilation des coûts s'y rattachant.
- Participer à des rencontres, des comités et/ou tables de concertation avec différents partenaires liés à son champ d'activités.
- Défendre les intérêts des PN dans les différents dossiers traités et en assurer la représentation lors de rencontres tant au niveau national que régional.
- Contribue à la bonne marche des activités de l'organisation et au maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, la concertation et la collaboration.

Prérequis et conditions d'embauche

- Baccalauréat en travail social, en psychoéducation, psychologie ou dans un domaine connexe pertinent et une (1) année d'expérience pertinente ou;
- DEC Technique en travail social, soins infirmiers, éducation spécialisée et trois (3) années d'expérience pertinente. (une combinaison de scolarité et d'expérience équivalente pertinente pourrait aussi être considérée).
- Habilité à communiquer dans les deux langues officielles à un niveau avancé.
- Expérience en santé mentale et en prévention des dépendances.
- Expérience en gestion de projets constitue un atout.
- Intérêt marqué pour travailler avec les Premières Nations.
- Connaissance de l'approche de développement des communautés (approche communautaire dans le réseau).
- Connaissance des certifications reconnues disponibles en matière de prévention et/ou de traitement des dépendances constitue un atout.
- Connaissance des programmes en matière de services sociaux et de santé offerts aux Premières Nations constitue un atout.
- Connaissance intermédiaire de la suite Microsoft Office, Internet et messagerie électronique.
- Disponibilité à travailler et à voyager en dehors des heures normales de bureau (environ deux déplacements par mois).
- Posséder un permis de conduire valide.

Habilités et attitudes recherchées

- Autonomie
- Capacité à établir des priorités
- Capacité à gérer un budget
- Capacité à respecter les échéances
- Capacité à susciter la mobilisation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'adaptation et flexibilité
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Discrétion et respect de la confidentialité.
- Dynamisme
- Habilité dans l'animation de réunion et dans la diffusion de formation.
- Habilités de communication à l'oral et à l'écrit
- Habilités relationnelles (ouverture et facilité à établir des contacts)
- Proactivité
- Sens de la planification et de l'organisation

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 46 664,80 \$ et 54 126, 80 \$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation académique et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

Date d'entrée en fonction

La date d'entrée en fonction prévue est le 23 mars 2020.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation (obligatoire) **au plus tard le 20 février 2020** à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : rh@csspnl.com

Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.

***La CSSSPNQL accorde une priorité aux
Premières Nations et Inuits du Québec***

